



Chebec

OFFRE DE MARCHÉ

Expert en développement de compétences internationales

Références :

ami/Chebec/expert-international

Commanditaire :

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

1. Objet du marché

Accompagnement, conseil et formation de porteurs de projets du secteur des Industries Culturelles et Créatives sur le développement de compétences à l'international

2. Contexte général de la mission

L'association AMI, basée à la Friche La Belle de Mai à Marseille, est l'un des 10 partenaires du projet Chebec.

Chebec (sous-titré : «hacker l'économie méditerranéenne au travers du secteur des industries culturelles et créatives (CCI) ») est projet d'une durée de trente mois qui regroupe 10 structures partenaires et 5 autres associées, établies en France, Italie, Malte, Portugal, Espagne, Bosnie Herzégovine et Serbie. La démarche de Chebec s'inspire des bateaux les plus rapides du XVIIIème siècle utilisés par les commerçants, mais aussi des corsaires et des pirates pour explorer, échanger, connecter et redynamiser l'économie MED.

Chebec s'attaque au principal défi des Industries culturelles et créatives en Méditerranée : soutenir leur accès à de nouveaux marchés tout en conservant leur identité propre, dans le but de favoriser l'attractivité des clusters MED pour les personnes et projets créatifs.

Chebec expérimentera un programme de soutien intégré pour les entreprises et les professionnels, tout en en développant des compétences et des contacts à l'international.

Le programme comprendra des actions de formation, de conseil, de mobilité, d'évènements permettant la rencontre des acteurs («matching events»), showrooms et un système de bons d'innovation («innovation vouchers») afin de favoriser les collaborations transrégionales concrètes.

Des activités de renforcement des compétences seront également réalisées à l'intention des décideurs politiques et des acteurs de l'accompagnement («support organisations») afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les résultats seront analysés et transférés aux niveaux régionaux correspondant aux priorités S3, afin d'assurer la pérennité des conclusions du Chebec à long terme.

Les partenaires sont des organisations venant des régions MED avec des clusters CCI pertinents, avec des profils intégrés - autorités publiques, organisations intermédiaires, universités et ONG - une grande expérience, des relations solides avec leurs acteurs régionaux et les réseaux européens.

Plus d'information sur le programme Chebec :

<https://chebec.interreg-med.eu/>

Plus d'information sur l'AMI :

<http://amicentre.biz/?lang=fr>

3. Qualifications du prestataire

- maîtriser l'anglais et le français : être capable de mener des formations et rédiger des documents dans les deux langues
- respecter le droit du travail et les règles de la profession
- disposer d'une expérience dans la gestion de projets européens et/ou internationaux
- disposer d'une expérience dans l'accompagnement de projets du secteur des ICC
- capacité à mobiliser un réseau de formateurs et intervenants variés et spécialisés

4. Missions déléguées

1. Accompagnement des porteurs de projet sélectionnés dans le programme Chebec

Accompagnement/ diagnostic/ conseil sur stratégie de développement à l'international

Période : mars 2019 à avril 2020

7 structures / porteurs de projets issus du secteur des musiques actuelles, spectacle vivant, arts visuels et design

5 RDV de 2h par structure accompagnée

1 réunion de préparation avec l'équipe de l'AMI (1/2 journée)

1 réunion de présentation du programme Chebec (1/2 journée)

1 réunion de bilan avec les bénéficiaires (1/2 journée)

1 réunion de bilan avec l'équipe de l'AMI (1/2 journée)

2. Elaboration du plan de formation « renforcement des compétences internationales »

Définition d'un programme de 4 jours de formations ciblées sur l'international

Recherche, recrutement / rémunération des intervenants

Identification des besoins de formation complémentaires

3. Participer aux événements du programme Chebec et à la sélection des bénéficiaires

Participer à la sélection des bénéficiaires des événements transnationaux et des bourses d'innovation

Etablir des critères de sélection

3 missions de prospection/ matchmaking events de 2 jours :

- Séville : les 2 et 3 avril 2019
- Marseille : 11 et 12 septembre 2019 (TBC) – voir point 4
- Bologne : février 2020

Préparation des bénéficiaires aux missions de prospection et accompagnement sur place : 2 bénéficiaires par mission à l'international
1 RDV de 2h par bénéficiaire en amont de la mission
2 jours sur place

Participation à la sélection des bénéficiaires des bourses d'innovation :
2 bénéficiaires
1 RDV de 2h par bénéficiaire

4. Participer à l'élaboration du contenu et identifier les intervenants des rencontres au local et pour l'évènement final

- 11 et 12 septembre 2019 : rencontres professionnelles / matchmaking event à Marseille
- mai 2020 : séminaire local à destination des autorités locales, acteurs de l'accompagnement, réseaux, etc...
- juin 2020 : évènement final à Marseille

Participer à la définition des contenus
Sélectionner et contacter les intervenants
Travailler en lien avec l'équipe de l'AMI et transmettre les informations nécessaires aux aspects logistiques et de communication

5. Participer à la rédaction des rapports et des indicateurs de suivi

Etablir des comptes-rendus des RDV avec les porteurs de projet
Fournir et renseigner les indicateurs de suivi
S'assurer de la conformité de la documentation fournie pour les reportings

5. Critères et méthode de sélection du prestataire

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, l'A.M.I. utilisera une Grille d'analyse des candidatures.

5.1. Respect du prix du marché

Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché.

Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et l'A.M.I. sera réputé fixe et forfaitaire.

Le prix comprend : les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement.

5.2. Mode de contractualisation

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

Fourniture d'un devis/tableau des services par le prestataire

Élaboration d'un contrat de prestation de services entre l'A.M.I. et le prestataire, règlement sur présentation de factures par le prestataire, en concordance avec les éléments du devis.

6. Dépôt et examen des candidatures

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier (format PDF) comportant les éléments suivants:

Une présentation succincte du prestataire (expériences pertinentes en rapport avec la mission).

Le Tableau des Services dûment complété, signé et tamponné.

Le CV des principaux intervenants dans le cadre du projet

Tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer, au regard des critères de sélection.

Le dossier est à adresser, en format .pdf, à l'adresse email suivante : admin@amicentre.biz

Avec l'objet suivant : «Appel d'offre expert en développement de compétences internationales»

Tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné

6.1. Date limite de dépôt de la candidature

Vendredi 1^{er} mars 2019 à minuit

Toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée.

6.2 Information aux candidats

Lundi 4 mars 2019

L'AMI préviendra par e-mail, le prestataire retenu pour l'obtention du présent marché, elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non retenus